

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Covid-19 : "Une réponse appropriée" selon le PDS

LE président du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), Me Séraphin Ndaot Rembogo, tout en saluant le caractère inédit des annonces du chef de l'Etat, s'est prononcé sur ces mesures d'accompagnement et sur d'autres de prévention.

JFM
Libreville/Gabon

LE président du PDS, Me Séraphin Ndaot Rembogo, a fait une déclaration devant la presse récemment, pour saluer et commenter la dernière adresse à la Nation du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, consacrée à la riposte contre le Covid-19.

Ainsi, pour le leader de ce parti, par ailleurs président du Conseil national de la démocratie (CND), le message du numéro un gabonais est "une réponse appropriée à la gravité de la situation engendrée par ce virus implacable, mutant, destructeur de l'humanité". Tout en assurant avoir retenu deux types de mesures prioritaires dans cette panoplie présidentielle. Notamment celles destinées à la prévention et à l'accompagnement, qu'il a qualifiées

de "probantes". Le président du PDS a surtout salué trois mesures de prévention que sa formation avait déjà, selon lui, proposées dans le cadre de sa contribution à la réflexion sur l'urgence nationale. Il s'agit notamment du dépistage qui devrait concerner toute la population. D'après le président du PDS, c'est une "mesure prioritaire pour prévenir et protéger les populations" d'une pandémie qu'il a présentée comme "le fléau du siècle". Autre mesure de prévention, Séraphin Ndaot Rembogo a relevé l'obligation de multiplier au niveau national les centres de dépistage. "Nous pensons que Libreville qui est l'épicentre



Photo: DR/L'Union

Me Séraphin Ndaot Rembogo, au nom du PDS, a salué le train de mesures du chef de l'Etat.

de l'épidémie doit disposer des centres d'analyse propres", a-t-il

déclaré. Me Ndaot a enfin souligné que le gouvernement devra tout faire pour la mise en pratique des mesures d'accompagnement prises par le chef de l'Etat. Tout en prévenant que "le remède" ne devrait pas "tuer le malade", il a dit faire confiance à l'équipe gouvernementale sur l'application urgente desdites décisions. Il a appelé à l'adhésion de tous à l'élan de solidarité nationale. En plus de la psychose qui pourrait être à l'origine d'autres pathologies, Séraphin Ndaot Rembogo s'est inquiété du chômage galopant à la suite de la fermeture en cascade des entreprises en difficulté.

Tribune des partis politiques Scepticisme !

APRES le dernier discours à la Nation du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, plusieurs acteurs politiques émettent de sérieuses réserves quant à la capacité et la proactivité du gouvernement à concrétiser la parole présidentielle, dans le cadre de la lutte contre l'ennemi invisible qu'est le coronavirus. À en croire certains, le patron de l'administration gabonaise, Julien Nkoghe Bekale et ses collaborateurs n'ont pas "les épaules assez larges" pour mettre en musique les mesures sociales et économiques prises par le premier magistrat gabonais.

"Je salue toutes les ambitieuses mesures sociales, économiques et sanitaires prises par le président de la République à ce sujet ! Toutefois, comme la majorité des Gabonais, j'exprime mes réserves et mes inquiétudes quant à la volonté et à la capacité du gouvernement à mettre en pratique toutes ces mesures dans un esprit d'éthique, d'équité, d'égalité, de sincérité, de justice sociale et de bonne gouvernance", a dit Dieudonné Minlama Mintogo, président de "Ensemble pour la République" (EPR).

Des réserves entièrement partagées par Me Louis-Gaston Mayila, président de l'Union pour la nouvelle République (UPNR), invité, hier, à l'émission "Mardi politique", sur Radio Gabon, ainsi que Paul-Marie Gondjout, secrétaire exécutif adjoint de l'Union nationale (UN), dans une vidéo devenue virale. Il est à prévoir d'autres sorties du bois allant dans le même sens.

Sans verser dans les querelles byzantines et autres peaux de bananes, le gouvernement gagnerait à tenir compte des observations pertinentes de la classe politique. Surtout que les décisions du chef de l'Etat tardent à se concrétiser. Désormais, les regards des acteurs politiques et de la population toute entière sont rivés sur l'équipe de Julien Nkoghe Bekale. Au moment où le nombre de contaminations augmente de façon inquiétante, une bonne frange du landerneau politique perçoit ce retard à l'allumage comme un signe d'incapacité.

Dans tous les cas, le gouvernement est désormais au pied du mur. En attendant, il est impérieux de lui accorder le bénéfice du doute.

Yannick Franz IGOHO



COMMUNIQUE DE PRESSE

N°01/2020

Date : le 08 avril 2020
Contact presse : Miguel LINGA, Tél : 066.75.90.38 / 077.04.11.72
Email : mi.linga@onecgabon.org / contact@onecgabon.org

PANDEMIE DU COVID 19 : OPERATIONNALISATION DES MESURES DE SOUTIEN AUX OPERATEURS ECONOMIQUES DECIDEES LE 3 AVRIL 2020 PAR MONSIEUR PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

L'Ordre National des Experts comptables du Gabon (ONEC) a pris connaissance des décisions très importantes, prises par Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, SE Ali BONGO ONDIMBA lors de son discours à la Nation du 03 avril 2020, pour lutter contre la propagation du virus COVID-19 et pour soutenir les populations affectées par cette grave pandémie dans notre pays,

L'ONEC a lu avec attention particulière les mesures « d'aide aux petits commerces, aux entreprises de service à la personne et à toute entreprise en cessation d'activités ou en grande difficulté ».

L'ONEC SOUTIEN CES MESURES qui, misent en œuvre avec rigueur et diligence, concourront à sauvegarder les emplois et à favoriser la continuité des activités des différentes entités économiques concernées.

L'ONEC est fier d'avoir participé, associé à d'autres organisations professionnelles, aux consultations préliminaires initiées par le « Comité de veille économique COVID 19 » mis en place par le gouvernement, présidé par Monsieur le Ministre de l'économie et des finances.

L'ensemble des membres de l'ONEC est disponible et mobilisé pour contribuer modestement à l'opérationnalisation, via les textes réglementaires appropriés, de certaines de ces mesures. L'ONEC s'engage à accompagner et aider les commerçants, opérateurs économiques, PME/PMI à mobiliser les mécanismes et mesures de soutien envisagés de façon adaptée et appropriée à chaque situation.

A propose de l'ONEC :

Régie par la loi 022/2017 du 26 janvier 2018 portant création de l'Ordre National des Experts Comptable du Gabon (ONEC) et réglementant la profession d'Expert-comptable en République gabonaise, l'ONEC, à travers ses missions, développe, promeut et fédère les métiers de l'expertise-comptable au Gabon. A travers la qualité des rapports et prestations qu'il exige de ses membres, l'ONEC a pour missions de soutenir la croissance économique, renforcer la confiance des investisseurs dans les informations financières et faciliter l'accès au crédit. La loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie sont disponibles sur le site de l'ONEC ou sur demande. Web: www.onecgabon.org